Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 19 (1957)

Heft: 4

Rubrik: L'industrie suisse des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'industrie suisse des machines agricoles

A propos de la Foire suisse de la machine agricole qui aura lieu à Berne du 10 au 14 mai

D'artisanale qu'elle était, la construction suisse de machines agricoles est devenue une industrie moderne au cours de ces 100 années écoulées. Voici un siècle, le paysan suisse ne possédait pas de machines agricoles, exception faite de la charrue. La faucheuse fit son apparition vers la fin du 19e siècle seulement et se répandit rapidement grâce à l'appui que l'Union des coopératives de la Suisse centrale accorda aux constructeurs suisses de faucheuses. Tandis qu'auparavant, une faucheuse importée d'Amérique coûtait encore 550 fr., il a été possible en 1894 de se procurer une machine de ce genre, fabriquée pour la première fois en série en Suisse, et cela pour le prix de 300 fr. Peu après le début du 20e siècle, des faucheuses suisses ont été exportées en Italie et même en Allemagne. Par la suite, le programme de fabrication de l'industrie suisse des machines agricoles s'étendit à toutes les machines en usage. Seules les moissonneuses-lieuses et les moissonneuses-batteuses, récemment introduites, ne sont pas construites chez nous.

Les motofaucheuses, que l'on s'est mis à fabriquer dans les années vingt, ont été lancées par l'industrie suisse, qui a ainsi accompli une œuvre de pionnier. De chez nous, elles se sont répandues dans toute l'Europe. Peu avant 1930, la construction des tracteurs a débuté en Suisse, et aujourd'hui plusieurs fabriques dotées des installations les plus modernes construisent des tracteurs, cette source d'énergie indispensable surtout à la motorisation de l'agriculture. Du fait précisément que les fabriques ont une origine artisanale, leur contact avec la paysannerie a toujours été très étroit et c'est pour cela que les machines de construction suisse sont si bien adaptées aux besoins de notre agriculture.

Il importe particulièrement au paysan de pouvoir recourir à un service de pièces de rechange qui soit rapide et sur lequel il puisse compter. Les fabricants suisses s'attachent essentiellement à remplir leurs obligations dans ce domaine et mettent tous leurs soins à organiser le stockage des pièces de rechange. Si en plein travail, à la suite peut-être d'une trop forte mise à contribution, une pièce de machine se brise, il suffit d'un appel téléphonique à la fabrique, qui envoie la pièce de rechange dans les vingt-quatre heures. De nombreux représentants locaux disposent de leur propre stock de pièces de rechange et peuvent servir leurs clients plus rapidement encore.

Il est notoire que les investissements dans les machines agricoles sont relativement élevés. Cela est dû à la brièveté des périodes pendant lesquelles on peut s'en servir pour certains travaux, par exemple les fenaisons et la récolte des pommes de terre. Mais en l'état actuel de pénurie chronique de main-d'œuvre, le cultivateur est tributaire, plus que jamais, de l'appoint des

machines. Il est d'autant plus nécessaire que celles-ci soient toujours en état de marche. Les fabricants s'efforcent, en collaboration avec des représentants locaux qualifiés et spécialement formés à cet effet, d'aménager un service décentralisé qui assure sur une large base la capacité de fonctionnement des machines. Notre industrie des machines agricoles a atteint un haut degré de développement technique, ce dont on pourra se convaincre en visitant la Foire suisse de la machine agricole, à Berne.

Paraîtra sous peu le Catalogue 1957

des tracteurs agricoles à 2 et 4 roues

Liste 1957

des machines portées et remorquées et des accessoires pour tracteurs.

Il a été prévu de publier ce catalogue dans le présent numéro. Cependant, ce dernier serait devenu si volumineux que nous avons dû y renoncer. Il paraîtra par conséquent sous forme de numéro supplémentaire. Il contiendra les données techniques concernant plus de 120 types de tracteurs à 4 roues, 45 tracteurs à 2 roues et motofaucheuses, ainsi que les marques et adresses des fabricants ou importateurs de plus de 470 machines et accessoires.

Ce numéro supplémentaire coûte frs. 2.—.

Commandez-le en versant frs. 2.30 (y compris port et emballage) au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg.

La Rédaction.



Conducteurs de tracteurs. Faites connaître assez tôt votre intention de changer de direction!

Bon nombre d'accidents de la circulation, se produisant en corrélation avec des tracteurs agricoles, sont dûs au fait que le conducteur du tracteur annonce trop tard, ou même pas du tout, son intention de virer à droite ou à gauche. L'automobiliste, qui veut dépasser le tracteur roulant à vitesse réduite, ne peut naturellement pas savoir quelle route secondaire le conducteur du tracteur veut emprunter pour se rendre à son champ. C'est ainsi que se produisent les collisions tant redoutées.

Que chaque conducteur de tracteur prenne donc la bonne habitude de faire connaître, **chaque fois et bien clairement**, son intention de changer de direction et cela même quand il suppose qu'aucun véhicule ne le suit.